

Technicien paramédical de classe supérieure

Techniciens paramédicaux territoriaux · Filière médico-sociale · Catégorie B



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2022 · vérifiée par la FSU le 31 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
10	2 264 € → 3 077 €	1 797 € → 2 442 €	21 ans

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	1 an	532	460	2 264,48 €	1 797,31 €	
2e	2 ans	553	474	2 333,40 €	1 852,02 €	+54,71 €
3e	2 ans	587	500	2 461,39 €	1 953,60 €	+101,58 €
4e	2 ans 6 mois	621	526	2 589,38 €	2 055,18 €	+101,58 €
5e	2 ans 6 mois	652	549	2 702,61 €	2 145,05 €	+89,87 €
6e	2 ans 6 mois	674	566	2 786,30 €	2 211,48 €	+66,43 €
7e	2 ans 6 mois	693	580	2 855,21 €	2 266,16 €	+54,68 €
8e	3 ans	705	590	2 904,44 €	2 305,24 €	+39,08 €
9e	3 ans	725	605	2 978,28 €	2 363,85 €	+58,61 €
10e	fin de grille	751	625	3 076,74 €	2 442,00 €	+78,15 €

En résumé : du 1er au 10e échelon, le net estimé passe de 1 797 € à 2 442 €, soit 645 € de plus en 21 ans.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Par avancement depuis le grade de technicien paramédical de classe normale

Et après ?

C'est le grade le plus élevé de ce cadre d'emplois. Pour aller plus loin, il faut changer de cadre d'emplois, par concours ou par promotion interne.